

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 20 (1948)

**Heft:** 4-5

**Artikel:** Fondation du logement ouvrier, Lausanne : Groupe d'Ouchy, Ile étape

**Autor:** Gilliard, Frédéric

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-123098>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Fondation du logement ouvrier - Lausanne - Groupe d'Ouchy - II<sup>e</sup> étape

(Voir photos et plans page 17.)

## I. TERRAIN

Le terrain sur lequel la Fondation du logement ouvrier a construit, en deuxième étape, ses nouveaux bâtiments d'Ouchy lui a été attribué gratuitement par la commune de Lausanne. Il a une surface de 5200 m<sup>2</sup>. Evalué à fr. 25.— le m<sup>2</sup>, il représente donc une valeur de **Fr. 130 000.—**.

Ce terrain était occupé par les gazomètres et dépendances de l'ancienne Usine à gaz de la ville, remplacée par celle de Malley. Deux grands gazomètres étaient installés dans la partie ouest de la parcelle, à l'emplacement des nouveaux bâtiments C et D. Ces gazomètres ont été démontés en 1935. Leurs cuves en maçonnerie ont été simplement remblayées. Il a fallu exécuter des fondations spéciales très coûteuses pour donner une bonne assise aux constructions situées sur ces cuves.

## II. BATIMENTS

L'ensemble des constructions élevées par la Fondation du logement ouvrier consiste en quatre bâtiments de vingt appartements chacun. Les travaux ont commencé le 7 juin 1946 et le dernier locataire est entré le 22 octobre 1947.

### Description technique.

Fondations et murs du sous-sol en béton. Maçonnerie de briques pour murs de façade, mitoyens et murs de refend. Dalle de béton armé avec hourdis ciment C. A. S. C. Couverture de tuiles à double emboîtement. Baignoires en fonte émaillée non murées, éviers-égouttoirs grès émaillé, cuvettes W.-C. faïence, chauffe-bains à gaz, essoreuses et chaudières pour buanderies. Aménées du gaz et prises électriques pour potager dans les cuisines. Chauffage par un calorifère dans le vestibule de chaque appartement. Fenêtre à double vitrage. Carrelage mosaïque dans les halls, cuisines et bains, revêtement de faïence autour des éviers et potagers dans les cuisines. Parquets en bois dur dans les chambres.

Enduit à la pesette aux entrées des immeubles et accès aux sous-sols.

### Disposition des appartements.

Chacun des bâtiments A, B, C et D (numérotation officielle : avenue de la Harpe 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48 et 50) comprend deux maisons distinctes, séparées par un mur mitoyen. Ces bâtiments comprennent, uniformément : un sous-sol, un rez-de-chaussée, trois étages et des combles. La maison située au nord du mur mitoyen, côté ville, a trois appartements par palier (gauche, centre et droite), soit douze appartements, tous de deux pièces, cuisine et bain. La maison située au sud du mur mitoyen, côté lac, a deux appartements par palier, aménagés comme suit : à gauche, un appartement de deux pièces, cuisine et bain, et, à droite, un appartement de trois pièces, cuisine et bain, soit au total huit appartements, dont quatre de deux pièces et quatre de trois pièces. Chaque chambre est calculée pour recevoir deux lits.

Chaque bâtiment comprend donc :

16 appartements de 2 pièces et  
4 appartements de 3 pièces, au total **20 appartements.**

L'ensemble des quatre immeubles comprend donc :  
64 appartements de 2 pièces et  
16 appartements de 3 pièces, au total **80 appartements.**

Dans le sous-sol de chaque maison, il y a un local servant de garage pour bicyclettes et poussettes, une buanderie, un étendage et les caves de chacun des locataires. Les combles sont divisés en galetas réservés à chaque locataire.

### Revenu locatif.

16 appartements à fr. 660.— l'an . . . Fr. 10 560.—  
(Fr. 55.— par mois)  
4 appartements à fr. 840.— l'an . . . Fr. 3 360.—  
(Fr. 70.— par mois)  

---

Fr. 13 920.—

Les loyers ont été fixés à l'avance en proportion du salaire des ouvriers auxquels les logements étaient destinés. Pour cela, il a fallu que la commune de Lausanne accorde des subventions spéciales et des prestations en nature, telles que l'octroi du terrain gratuitement.

## III. SUBVENTIONS PAR IMMEUBLE

Hypothèque en 1<sup>er</sup> rang 35 % environ, soit . . . Fr. 143 500.—  
Hypothèque en 2<sup>e</sup> rang 23 % environ, soit . . . Fr. 94 300.—  
Subvention fédérale 15 % environ, soit . . . Fr. 61 500.—  
Subvention cantonale 9 % environ, soit . . . Fr. 36 900.—  
Subvention communale ordinaire 11 % environ, soit . . . Fr. 45 100.—  
Subvention communale supplémentaire 10 % environ, soit . . . Fr. 41 000.—  
Terrain gratuit pour mémoire.

## IV. COUT DES TRAVAUX

N. B. — Les chiffres ci-dessous comprennent les honoraires et la surveillance spéciale.

Construction des Gr. A et B . . . Fr. 842 560.—  
Construction des Gr. C et D . . . Fr. 880 660.—  
Fondations spéciales des Gr. C et D . . . Fr. 60 780.—  
Travaux extérieurs des quatre groupes, compris finance raccord égout . . . Fr. 73 700.—  
Total Fr. 1 857 700.—

## V. PRIX DE REVIENT MOYEN DE L'OPÉRATION AU M<sup>3</sup>

N. B. — Cube d'un groupe selon normes S. I. A., soit 5125 m<sup>3</sup>.

Coût de construction d'un seul groupe **A** ou **B** :  
Fr. 842 560 : 2 = **Fr. 421 280.—**

Prix de revient au m<sup>3</sup> d'un groupe **A** ou **B** :  
Fr. 421 280 : 5125 = environ **Fr. 82.—**

Coût de construction d'un seul groupe **C** ou **D** :  
Fr. 880 660 : 2 = **Fr. 440 330.—**

Prix de revient au m<sup>3</sup> d'un groupe **C** ou **D** :  
Fr. 440 330 : 5125 = environ **Fr. 86.—**

Frédéric GILLIARD, architecte,  
Lausanne.



# Fondation du logement ouvrier - Lausanne - Groupe d'Ouchy - II<sup>e</sup> étape

(Voir texte page 12.)



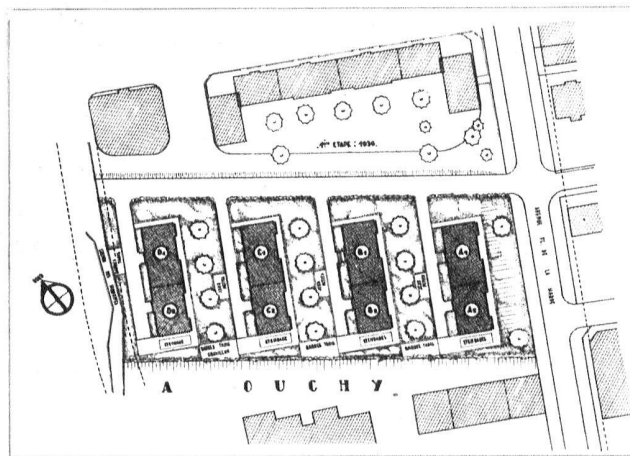
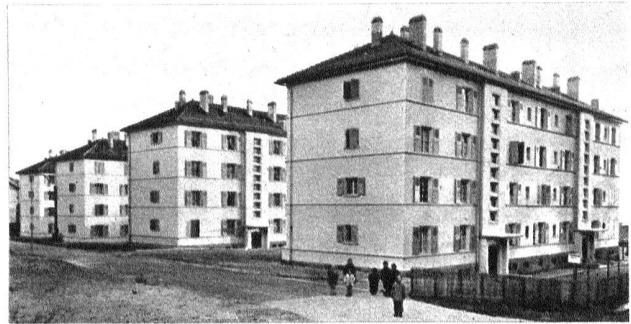
Ci-dessus : Ensemble des groupes d'Ouchy des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> périodes. Au premier plan, l'avenue de la Harpe. Au second plan, le groupe I construit en 1935-1936. Au fond, le groupe d'Ouchy de la Société coopérative d'habitation construit en 1933.

Ci-dessous : Groupe A. Façade est, sur avenue de la Harpe (vue du sud-est).



Ci-dessus : Ensemble des quatre groupes vus du nord-est. Au premier plan, nouvelle avenue créée par la ville de Lausanne.

Ci-dessous : Ensemble des quatre groupes vus du nord-ouest (intersection nouvelle avenue et chemin des Mouettes, côté des cages d'escaliers).



Plan de situation.

